



- **Edito**

- **Rapport entre la ville et les associations**

- Conseil Local de la Vie Associative

- Forum des Associations

- **Infos importantes**

- Alerte Préfecture sur les faux billets de 20€

- Fondation de France "Projet Ensemble partageons les fêtes de fin d'année"

- **Gros plan :**

- le conciliateur de justice

- **Rendez-vous associatifs de juillet à début octobre 2015**

- **Nouvelles venues, changements, dissolutions**

ÉDITO

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Au cours des derniers mois de l'année 2014 et des premiers mois de 2015, nous avons travaillé ensemble à la mise en place du Conseil Local de la Vie Associative montoise. Il a été mis en place officiellement le 1er février 2015 par Madame le Maire, et au cours de cette première réunion, il a été décidé une méthodologie de travail pour les quatre collègues représentant l'ensemble des associations.

Ces collègues ont eu pour mission de réfléchir à la révision de la Charte de la Vie Associative et à l'élaboration d'un état des lieux du monde associatif montois.

Ces deux missions ont été accomplies. La charte, que vous avez reçue, a été révisée et un questionnaire a été adressé à toutes les associations au début du mois de juin.

Ce questionnaire permettra de mieux se connaître, de mieux appréhender votre fonctionnement et vos besoins et permettra en outre d'avoir une idée précise de la vitalité du monde associatif montois.

La deuxième étape, en 2015, sera plus opérationnelle : les quatre groupes constitués devront réfléchir et proposer des améliorations sur le fonctionnement actuel.

Deux grands rendez-vous approchent, auxquels beaucoup d'entre vous participent, les fêtes de la Madeleine du 22 au 26 juillet, et le Forum des Associations, les 12 et 13 septembre.

En vous souhaitant à tous et à toutes de bonnes vacances qui seront j'en suis sûre mise à profit pour faire vivre votre association.

Bien amicalement,

Gilles Chauvin,
Adjoint au Maire,
chargé de la Vie Associative,
des Fêtes et Animations

RAPPORT VILLE - ASSOCIATIONS

Conseil Local de la Vie Associative Montoise

Le CLVA, constitué de 18 associations et de 6 élus, mis en place en fin d'année 2014 a choisi de travailler sur deux thèmes pour tendre à l'amélioration des relations de la ville et des associations

La révision de la Charte de la vie associative montoise

Ce document, dont la signature est obligatoire pour bénéficier de tous services, fixe le partenariat municipal et les obligations pour chaque association.

Un état des lieux associatifs

Je vous rappelle l'importance de cet état des lieux. Il est important que vous soyez le plus nombreux possible à retourner ce questionnaire dûment complété. Ce document doit nous permettre d'améliorer le travail avec le secteur associatif pour que notre collaboration soit la plus efficace possible.

Si vous ne l'avez pas encore complété, je vous y invite fortement. Le service Vie Locale la tient à votre disposition si besoin.

Par ce bilan, nous pourrons faire des propositions d'évolution, notamment par la mise en place une communication positive sur le bénévolat (difficulté rencontrée semble-t-il par de nombreuses associations au vu des assemblées générales), sur la mise en place de sessions de formation, sur la mutualisation dans vos activités ...

Lors du séminaire associatif précédent le prochain forum des associations, un premier compte-rendu vous sera transmis.

Quels sont vos représentants ?

Gilles Chauvin est l' élu référent, en sa qualité d'adjoint au Maire en charge du secteur associatif.

Vous pouvez les contacter pour tous problèmes rencontrés.

• Collège SOLIDARITE

Secours Populaire : Françoise Poggi

Landes Partage : Jean-Marie Tichit

Ruche Landaise : Michel Labat

UNAFAM : Nelly Caron

Anne-Marie Pita : conseillère Municipale

• Collège SPORTS

Stade Montois Omnisports : Jean-Jacques Cribos

Etoile Sportive Montoise : Philippe Camiade

Saint Médard Sports et Loisirs : Georgette Dupin

Judo Club montois : Manuel Rueda

Handisport Landes : Sophie Avant

ASPTT : Guy Zapata

Farid Heba : adjoint au Maire (*suppléant Jean-Marie Batby*)

• Collège CULTURE

Amis de Despiau et Wéric : Marie-José Lesgourgues

ALDRES : Pascale Dardey

Amicale laïque montoise : Roland Begue

Amis de la Course Landaise : Etienne Layan

Chantal Davidson : adjointe au Maire

Karen Juan : conseillère municipale

• Collège ANIMATIONS - DIVERS

Amis d'Outre-mer des Landes : Michel Diawara

Association de Pêche et Pisciculture : Michel Priam

Comité des Fêtes de Saint Médard : Didier Sontag

Comité des Fêtes de Saint Jean d'Août : Philippe Testas

Guy Parella : conseiller municipal



Le Forum des Associations montoises

Les 12 et 13 septembre 2015

Vous êtes plus de 200 à donner rendez-vous aux Montois et habitants de l'agglomération. Chaque année, c'est l'occasion pour tous de s'informer sur l'offre associative - très importante sur la cité – de prendre des contacts et pour tous les groupes, de préparer la rentrée.

Changement important cette année, permettant à la fois de mettre l'accent sur la sécurité du public mais aussi d'accueillir plus d'association, le site de Nahuques sera totalement fermé à la circulation, durant les heures d'ouverture au public (de l'avenue de Villeneuve à l'accès par le haut du château). Cette configuration, qui existe déjà pour d'autres grandes manifestations, comme Urban Landes, la Foire Expo, ne devrait pas nuire à la venue du public.

La liaison entre les deux sites (espace boisé et hall de Nahuques) se fera d'une part grâce à l'exposition des véhicules des Vieux Pistons Montois, mais d'autre part, par l'installation de nombreuses associations sous les bois, avec le maintien de la seconde piste de danse.

Pour plus de renseignements : contacter le service Vie Locale.



INFOS IMPORTANTES...

Alerte Préfecture : vigilance sur la recrudescence de faux billets de 20 €

La Banque Centrale Européenne a révélée que le billet le plus contrefait durant le second trimestre 2014 était celui de 20€ (60% des faux billets saisis). Un nouveau billet de 20€, plus difficile à falsifier, sera mis en circulation dans les prochains mois et pourrait inciter les faux monnayeurs à tenter d'écouler leurs stocks de faux billets. Au cours de ces deux derniers mois, il a d'ailleurs été constaté, sur le département, une multiplication de tentatives de paiements à l'aide de faux billets de 20€, notamment lors des fêtes communales. La Préfecture vous appelle donc à la plus grande prudence en la matière.

En cas de doute sur un billet de 20 €, il est fortement recommandé de vérifier :

- la présence du "fil de sécurité", en examinant par transparence le billet.

Il se situe au milieu gauche du billet, de haut en bas ;

- la présence par transparence ou à contre-jour du « filigrane » qui n'est pas imprimé.

Il représente une image et le chiffre 20 ;

- la présence de la bande métallisée holographique : en inclinant le billet, on distingue sur une bande métallisée le symbole de l'euro et le chiffre 20 ;
- la présence d'une bande iridescente : elle brille et prend une couleur légèrement différente lorsqu'on l'examine en inclinant le billet sous une lumière vive.

Elle se trouve vers le milieu gauche du billet, de haut en bas, pratiquement au niveau du fil de sécurité.

Si vous êtes certains que le billet n'est pas authentique :

- vous pouvez demander un autre billet ou un autre mode de paiement ;
- vous devez essayer de garder en mémoire la physionomie du client ;
- une fois le client parti, vous devez déposer plainte auprès des services de police ou de gendarmerie, en fournissant tous les renseignements relatifs au client pouvant permettre son identification ;
- vous devrez veiller à votre sécurité à tout moment.

Selon la Fédération Bancaire Française, un commerçant ne peut refuser un billet que s'il est manifestement faux. Un simple doute n'autorise pas le refus. En cas de simple doute, il est toutefois possible de relever l'identité du client, pour le cas où, par la suite, le billet serait effectivement faux. Il vous est interdit de le remettre en circulation (article 442-7 du code pénal). Les billets faux doivent être remis à la Banque de France ou au force de l'ordre lors du dépôt de plainte. Aucun remboursement des billets faux ne sera fait.

Fondation de France : appel à projets

Ensemble, partageons les fêtes de fin d'année.

La Fondation de France entend soutenir des fêtes de fin d'année coproduites par les organisateurs et des personnes en grande difficulté et/ou isolées. Les responsabilités et les décisions sont partagées. Ces fêtes doivent favoriser les rencontres entre les personnes d'âges, de cultures et de milieux différents qui parfois vivent dans les mêmes quartiers ou villages, sans se connaître. Pour 2015, une attention particulière sera portée aux projets les plus créatifs et originaux.

Si vous êtes une association en train de travailler à une opération de ce type, ou si vous envisagez de le faire, vous pouvez alors répondre à cet appel à projet.

Vous pouvez le télécharger à partir du site de la Fondation de France, rubriques "trouver un financement. Les appels à projets Fondation de France – Réveillons de la solidarité" (fondationdefrance.org).

GROS PLAN SUR ...

Le conciliateur de Justice

La conciliation qu'est-ce que c'est ? Lorsqu'un conflit existe entre deux personnes et qu'un procès, pour le régler, paraît disproportionné, le recours au conciliateur de justice est une solution simple, rapide et souvent efficace pour en venir à bout en obtenant un accord amiable. La conciliation est l'un des modes alternatifs de règlement des litiges. Elle est entièrement gratuite. Elle nécessite la présence des parties (sauf la possibilité d'accord à distance dans la conciliation extrajudiciaire) et, dans tous les cas, leur accord.

Qui est le conciliateur ? C'est un auxiliaire de justice bénévole, nommé par le président de la Cour d'Appel sur proposition du Juge d'Instance.

Dans quels domaines peut-il intervenir ? Il intervient dans de nombreuses affaires : conflits de voisinage, problème de mitoyenneté, conflits opposants un consommateur à un professionnel, un locataire à un propriétaire, problème de copropriété, difficulté dans le recouvrement d'une somme d'argent, contestation d'une facture, vices cachés dans l'acquisition d'un véhicule, dans des travaux.

Dans quels domaines ne peut-il pas intervenir ? Il ne peut en revanche pas intervenir dans des conflits avec l'administration, dans des affaires d'état civil et familiales (divorce, reconnaissance, pensions alimentaires ..), ni au droit du travail.

Pour les contacter : www.conciliateurs.fr

- Mme Bouneau sur Mont de Marsan : 06 85 60 64 07
- M. Vignau sur Saint Pierre du Mont : 06 83 05 47 85

RENDEZ-VOUS ASSOCIATIFS

JUILLET-OCTOBRE

EN JUILLET

Le 18

Théâtre de verdure, 16h30, Parc Jean Rameau

Animations proposées par les Tchancayres, dans le cadre de la réception des jeunes suédois par l'association les Amis d'Alingsås

Le 18, *en centre-ville*

Braderie de la Madeleine, organisée par l'UCAM

Le 18, *Salle Georges Brassens, en soirée*

Concert proposé par l'association OK Bug 6 TM

Du 22 au 26

Fêtes de la Madeleine

EN AOUT

Festival Marsan sur Scènes proposé par le Pôle Culture de la Ville de Mont de Marsan

Les 7 et 28, *Place St Roch, dès 21h*

St Roch y salsa en partenariat avec la section danse de l'ASPTT

Le 16, *Place de la Mairie à 21h30*

Opus Doria, concert rock symphonique

Le 21, *Place de la Mairie à 21h30*

Concert de Docteur Felgood en partenariat avec l'association Doctor Boogie

Le 24, *Parc J. Rameau, théâtre de verdure, 21 h*

Arlequin valet de 2 maîtres en partenariat avec le Théâtre des Lumières

EN SEPTEMBRE

Les 5 et 6

Fêtes de quartier, par le Comité des Fêtes St Jean d'Août

Les 5 et 26, *Auberge Landaise à 21h*

Loto du Vélo Club Montois

Du 8 septembre au 19 octobre

Portes ouvertes pour découvrir le Yoga Intégral Traditionnel (yoga de posture, du souffle, du son, méditation, relaxation, énergie, chakras...)

Contact : www.yoga-integral-traditionnel.fr,
association Muktananda

Les 12 et 13, *Site de Nahuques*

Forum des Associations Montoises

Le 17, *De 8 h à 17h, au Hall de Nahuques*

Journée rencontre-recrutement, par Pôle Emploi

Le 19, *Berges de la Midouze*

Fête des rivières par le Pôle Culture de la Ville

Les 19 et 20

6^{ème} Routes de l'Imaginaire, par le CaféMusic'

Le 20, *Donjon Lacataye*

Les Médiévales par le Conseil de Quartier du Centre-Ville

Les 26 et 27, *Salle Lamarque-Cando*

2^e salon Mont2 bien-être, par l'association Ekilibre

Les 26 et 27, *Hall de Nahuques*

1^{er} Festival "American Moun days" organisé par les Customs Landes Riders

Le 27, *Auberge Landaise*

Thé dansant de la solidarité, organisé par le Secours Populaire

Le 27, *Place des Arènes*

Vide-grenier organisé par les Conseils de Quartiers

Du 29 au 9 octobre, *Salle Lamarque-Cando*

Braderie d'Automne proposée par l'AFIM

DÉBUT OCTOBRE

Le 4, *Hall de Nahuques*

Vide-greniers organisé par l'Amicale Laïque Montoise

Le 8, *Place de la Mairie*

Animation dans le cadre de la journée mondiale de la vue, proposée par le Lions club

Le 9, *En soirée*

Salle du Petit-Bonheur, concert organisé par l'association Chansons made in Landes

Le 10, *Salle Georges Brassens*

Bal de rentrée des Amis d'Outre-Mer des Landes.

Le 10, *Espace Mitterrand*

Grand concert organisé par le CaféMusic' à l'occasion de son 20^{ème} anniversaire

CHANGEMENTS DISSOLUTIONS...

**AMIS DES ARCHIVES DES LANDES ET ASSOCIATION LANDAISE DE RECHERCHES
ET DE SAUEGARDE** : nouvelle présidente Pascale Dardey

LOUS RESCAPATS change de nom et devient Lous Amics de Harbaux

TRAJECTOIRES : dissoute depuis le 9 mai 2015

ARTS MATIAUX DE YANG TAI-JI est devenue une section du Stade Montois.

INFOS PLUS

RAPPEL

Cette gazette peut également vous permettre de transmettre des messages aux autres associations (échange de service, dons de matériels, mutualisation dans des animations ...) de leur faire part de vos nouveautés, ...

Mais cette gazette est également un outil qui doit vous être utile. Si vous souhaitez voir aborder des sujets particuliers, n'hésitez pas ...

TRANSMETTEZ au service Vie Locale vos attentes. **N'hésitez pas !**

ADRESSE UTILE

Pour tout renseignement juridique
(création d'association, statuts, règlement, contrat professionnel ...)

contactez Mme Dussau et Mme TACHON

Direction Départementale de la cohésion sociale et de la protection des Populations
Place Saint Louis - 40000 Mont de Marsan - Tél : 05 58 05 76 30